

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PROJET DE
TERRITOIRE
LOIRE LAYON AUBANCE

2020

2022

ACTE 1


LOIRE
LAYON AUBANCE

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



Projet de territoire 2020-2028
DANS LE CADRE DU PEJET DE TERRITOIRE 2020-2028, LE PREMIER PLAN D' ACTIONS COUVRE LES ANNÉES 2020-2022.

SOMMAIRE

DÉFI 1 L'URGENCE ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE 6

1.1 DECLINER LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS TOUTES LES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES 8	
1.2 ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE 9	
<i>Action 1</i> Réduire la consommation énergétique du patrimoine communautaire – bâtiments et éclairage public 9	
<i>Action 2</i> Réduire la consommation énergétique du patrimoine communal – Bâtiments et éclairage public 10	
<i>Action 3</i> Réduire la consommation énergétique du patrimoine locatif public 11	
<i>Action 4</i> Sensibiliser les habitants aux enjeux climatiques et à l'adaptation des comportements individuels et collectifs 12	
<i>Action 5</i> Créer une dynamique locale sur la rénovation énergétique des logements 13	
<i>Action 6</i> Rénover les logements des propriétaires occupants éligibles à l'ANAH 14	
<i>Action 7</i> Rénover les logements des propriétaires bailleurs éligibles à l'OPAH 15	
<i>Action 8</i> Rénover les logements des propriétaires occupants non éligibles à l'ANAH 16	
<i>Action 9</i> Développer les énergies renouvelables 17	
1.3 PRÉSERVER ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DES RESSOURCES 18	
<i>Action 1</i> Élaborer un plan de mobilité durable 18	
<i>Action 2</i> Élaborer un schéma vélo 19	
<i>Action 3</i> Favoriser le travail à distance à la Communauté de Communes Loire Layon Aubance 20	
<i>Action 4</i> Mettre en place une incitation aux mobilités alternatives à l'autosolisme pour les élus et les agents 21	
<i>Action 5</i> Acquérir des véhicules électriques à l'occasion du renouvellement des véhicules de service 22	
<i>Action 6</i> Former les agents communautaires à l'éco conduite 23	

<i>Action 7</i> Améliorer la qualité des installations épuratoires du territoire 24	
<i>Action 8</i> Protéger et restaurer les écosystèmes aquatiques et les zones humides 25	
<i>Action 9</i> Améliorer la gestion des eaux pluviales 26	
<i>Action 10</i> Prévenir les inondations de cours d'eau lors de phénomènes pluvieux intenses 27	
<i>Action 11</i> Préserver la qualité et l'accès à la ressource en eau 28	
<i>Action 12</i> Économiser l'eau – patrimoine communautaire 29	
<i>Action 13</i> Économiser l'eau – patrimoines communaux 30	
<i>Action 14</i> Économiser l'eau – Réseau public d'adduction d'eau 31	
<i>Action 15</i> Prévenir les inondations pour les zones inondables face à la Loire 32	
1.4 POURSUIVRE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS 33	
<i>Action 1</i> Organiser le maillage des déchèteries et créer un quai de transfert 33	
<i>Action 2</i> Limiter la consommation et encourager le développement de l'économie circulaire 34	
<i>Action 3</i> Déployer la redevance incitative sur tout le territoire 35	
<i>Action 4</i> Harmoniser les modes de collecte 36	
<i>Action 5</i> Lutter contre les dépôts sauvages 37	
1.5 FAIRE DE LA DIVERSITÉ ET DE LA QUALITÉ DES PAYSAGES UNE EXCELLENCE TERRITORIALE 38	
<i>Action 1</i> Élaborer une charte paysagère 38	
<i>Action 2</i> Identifier et préserver les continuités écologiques du territoire 39	
<i>Action 3</i> Mettre en œuvre des pratiques favorables à la biodiversité dans la conduite des projets publics 40	

DÉFI 2 L'ORGANISATION DU DÉVELOPPEMENT 42

2.1 ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI 44	
2.1.1 Faciliter l'accueil et le développement de toutes les formes d'entreprises 44	
<i>Action 1</i> Élaborer un schéma d'accueil des entreprises 2020-2030 44	
<i>Action 2</i> Conforter la politique d'immobilier d'entreprises 45	
<i>Action 3</i> Amplifier les actions d'animation économique territoriale 46	
<i>Action 4</i> Élaborer un nouveau plan d'actions dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial 47	
<i>Action 5</i> Développer l'écologie industrielle et territoriale et l'économie circulaire 48	
<i>Action 6</i> Se doter d'un observatoire du dynamisme commercial 49	
2.1.2 Faciliter l'accès à l'emploi local 50	
<i>Action 1</i> Soutien des partenaires locaux pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi 50	
<i>Action 2</i> Territoire apprenant 51	
2.2 FAVORISER L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE 52	
<i>Action 1</i> Mettre en œuvre le schéma de développement touristique 52	
2.3 ACCUEILLIR LES HABITANTS EN S'APPUYANT SUR UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT 53	
2.3.1 Définir une organisation territoriale plus vertueuse 53	
<i>Action 1</i> Définir l'organisation urbaine 53	
<i>Action 2</i> Encourager le développement de bonnes pratiques et l'approche environnementale de l'urbanisme dans les opérations d'aménagement 54	
<i>Action 3</i> Articuler les politiques communales et communautaire d'aménagement 55	
2.3.2 Redonner de l'attractivité aux centres-bourgs 56	
<i>Action 1</i> Privilégier le renouvellement urbain 56	
<i>Action 2</i> Favoriser les études d'aménagement stratégiques et programmatiques globales 57	
<i>Action 3</i> Remettre sur le marché des logements vacants pour les primo accédant éligibles à l'OPAH 58	
<i>Action 4</i> Soutenir la construction de logements locatifs sociaux en centre-bourg 59	
2.3.3 Diversifier l'offre de logement 60	
<i>Action 1</i> Promouvoir des formes urbaines plus denses adaptées au milieu rural et périurbain 60	
<i>Action 2</i> Définir la programmation logement du territoire 61	
<i>Action 3</i> Soutenir un dispositif d'hébergement temporaire chez l'habitant – habitat jeune 62	
<i>Action 4</i> Adapter les logements au vieillissement 63	
<i>Action 5</i> Produire des habitats adaptés au mode de vie des gens du voyage ancrés sur le territoire 64	
<i>Action 6</i> Améliorer les conditions d'accueil pour les familles itinérantes 65	

DÉFI 3 L'OFFRE DE SERVICES AUX HABITANTS 66

3.1 SOUTENIR L'ANIMATION ET LA VIE SOCIALE 68	
3.1.1 Permettre le maintien du lien social 68	
<i>Action 1</i> Élaborer une politique sociale pour le territoire 68	
3.1.2 Accompagner l'installation des jeunes ménages 69	
<i>Action 1</i> Adapter l'offre de service petite enfance 69	
3.1.3 Anticiper et accompagner le vieillissement 70	
<i>Action 1</i> Bien vieillir à domicile 70	
3.1.4 Faciliter l'insertion des gens du voyage 71	
<i>Action 1</i> Assurer une cohérence territoriale des politiques publiques liées aux gens du voyage 71	
<i>Action 2</i> Élaborer le Projet Social Local (PSL) à l'échelle de l'EPCI 72	
3.2 ADAPTER L'OFFRE DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS 73	
3.2.1 Favoriser un accès équitable et l'accompagnement aux démarches et services 73	
<i>Action 1</i> Soutenir l'accès des habitants aux services publics 73	
<i>Action 2</i> Couvrir les besoins en matière de santé 74	
<i>Action 3</i> Accompagner les habitants dans la révolution numérique 75	
3.2.2 Assurer la qualité de l'offre culturelle 76	
<i>Action 1</i> Définir une organisation pour la culture 76	
<i>Action 2</i> Organiser et structurer le réseau de lecture publique 77	
<i>Action 3</i> Développer des projets mutualisés entre les écoles de musiques 78	
<i>Action 4</i> Valoriser l'offre culturelle 79	
<i>Action 5</i> Mettre en place une coordination culturelle 80	
3.2.3 Assurer la qualité de l'offre sportive 81	
<i>Action 1</i> Soutenir les manifestations et les sportifs de niveaux national et international 81	
<i>Action 2</i> Soutenir l'apprentissage de la natation scolaire 82	
<i>Action 3</i> Remise en l'état de la salle de l'Évière 83	

L'OFFRE DE SERVICES AUX HABITANTS ADAPTER L'OFFRE DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS

3.2.2 ASSURER LA QUALITÉ DE L'OFFRE CULTURELLE

action 3.2.2.1 DÉFINIR UNE ORGANISATION POUR LA CULTURE

objectifs :

- Préciser les missions et activités des différents porteurs de projet pour maintenir une offre culturelle de qualité et de proximité cohérente à l'échelle du territoire
- Identifier les domaines de collaboration envisageables entre structures et les financements mobilisables

Maître d'ouvrage
CCLLA

Partenaires principaux
Communes, structures culturelles du territoire, Villages En Scène

MODALITÉS & CALENDRIER

- Établir un diagnostic interne ou externe et des propositions de collaboration envisageables (en termes d'organisation et/ou d'action, mise en avant des facteurs de réussite) // 1^{er} semestre 2020
- Former les responsables élus et techniques aux spécificités de la culture en milieu rural // 2^e semestre 2020
- Organiser des rencontres régulières entre acteurs culturels du territoire (2020-2021 – 2022)

COÛTS ESTIMATIFS

Participation CCLLA

	Coût total	Fonctionnement	Investissement
2020	6 000€	6 000€	
2021	2 000€	2 000€	
2022	500€	500€	

• **Poursuites** Selon le diagnostic et plan d'actions associé

• **Impact autre orientation**

3.1 Soutenir l'animation et la vie sociale

Critères d'évaluation et de suivi
• **Mobilisation des structures culturelles du territoire**

L'OFFRE DE SERVICES AUX HABITANTS ADAPTER L'OFFRE DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS

3.2.2 ASSURER LA QUALITÉ DE L'OFFRE CULTURELLE

action 3.2.2.2 ORGANISER ET STRUCTURER LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

objectifs :

- Favoriser la lecture par tous
- Organiser le réseau de lecture publique avec les bibliothèques et les communes

Maître d'ouvrage
CCLLA

Partenaires principaux
Communes, bibliothèques, Bibliopôle

MODALITÉS & CALENDRIER

- Mettre en place un groupe de travail « lecture publique » pour travailler sur l'organisation et définir les missions prioritaires (ex : formations, navettes, secteurs ...) et visiter des territoires déjà structurés en réseau (2019-2020-2021)
- Organisation de journées d'échange avec élus et bibliothécaires (professionnels et bénévoles) pour définir les attentes, les priorités et l'organisation (fin 2019-2020)

COÛTS ESTIMATIFS

Participation CCLLA

	Coût total	Fonctionnement	Investissement
2020	26 500€	23 500€	3 000€
2021	19 500€	19 500€	
2022	17 500€	17 500€	

• **Financements** Financements ponctuels du Département (selon projets)

• **Impact autre orientation**

3.1 Soutenir l'animation et la vie sociale

Critères d'évaluation et de suivi
• **Implication des élus, bibliothécaires et usagers aux rencontres**

L'OFFRE DE SERVICES AUX HABITANTS
ADAPTER L'OFFRE
DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS

3.2.2 ASSURER LA QUALITÉ
DE L'OFFRE CULTURELLE

action 3.2.2.3
**DÉVELOPPER DES PROJETS
MUTUALISÉS ENTRE LES
ÉCOLES DE MUSIQUE**

objectifs :

- Développer les complémentarités entre écoles de musique
- Mutualiser certaines dépenses
- Conserver un enseignement musical de proximité

Maître d'ouvrage
CCLLA

Partenaires principaux
Communes, écoles de musiques,
Villages En Scène

 **MODALITÉS
& CALENDRIER**

- Etudier avec les écoles de musique les scénarios de mutualisation administrative (groupement d'employeurs, mise à disposition d'un poste communautaire...) // 2020
- Enrichir le parc instrumental
- Accompagner les projets culturels communs
- Accompagner les communes dans la rénovation des écoles de musique (plan pluriannuel à définir – intégré aux réflexions fonds de concours).

L'OFFRE DE SERVICES AUX HABITANTS
ADAPTER L'OFFRE
DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS

3.2.2 ASSURER LA QUALITÉ
DE L'OFFRE CULTURELLE

action 3.2.2.4
**VALORISER L'OFFRE
CULTURELLE**

objectifs :

- Mieux informer les habitants
- Rendre plus lisible l'offre

Maître d'ouvrage
CCLLA

Partenaires principaux
Communes, associations
locales, Villages En Scène

 **MODALITÉS
& CALENDRIER**

- Application « intramuros »
- Intégrer une ou deux insertions annuelles dans le magazine de la CCLLA (date des manifestations + offre de services : bibliothèques, écoles de musiques...)
- Développer la présence de l'offre culturelle du territoire sur les réseaux sociaux...

COÛTS ESTIMATIFS

Participation CCLLA

	Coût total	Fonctionnement	Investissement
2020	10 000€	10 000€	

Dépenses nouvelles hors projection financière validée en Bureau d'avril

• **Impact autre orientation**

3.1 Soutenir l'animation et la vie sociale

- Critères d'évaluation et de suivi
- **Implication des écoles de musique**
 - **Avancement des projets partagés**

COÛTS ESTIMATIFS

Participation CCLLA

	Coût total	Fonctionnement	Investissement
2020			
2021	5 000€	5 000€	
2022	5 000€	5 000€	

• **Impact autre orientation**

3.1 Soutenir l'animation et la vie sociale

- Critères d'évaluation et de suivi

L'OFFRE DE SERVICES AUX HABITANTS ADAPTER L'OFFRE DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS

3.2.2 ASSURER LA QUALITÉ DE L'OFFRE CULTURELLE

action 3.2.2.5
**METTRE EN PLACE UNE
COORDINATION CULTURELLE**

objectifs :

- Proposer une offre culturelle de proximité de qualité
- Renforcer les pratiques culturelles des habitants

Maître d'ouvrage
CCLLA

Partenaires principaux
Communes

MODALITÉS & CALENDRIER

- Renforcer les temps de coordination et de direction de la culture au sein des services (mobiliser des financements à travers les actions coordonnées, impliquer dans la dynamique les acteurs locaux : écoles, associations..., mettre en place des actions conjointes...) // 2021
- Mettre en place une instance de concertation avec les structures culturelles du territoire pour organiser des initiatives partagées // 2021

COÛTS ESTIMATIFS

	Coût total	Partenaires CCLLA	
		Fonctionnement	Investissement
2020	15 000€	15 000€	
2021	15 000€	15 000€	
2022	15 000€	15 000€	

• **Financements** Convention D'Animation et de Développement Culturel, Contrat Local d'Education Artistique

• **Impact autre orientation**
3.1 Soutenir l'animation et la vie sociale

• **Financements** DETR, DSIL CR, CTR...

• **Impact autre orientation**
3.1 Soutenir l'animation et la vie sociale

Critères d'évaluation et de suivi
• **Nombre d'habitants impliqués**

L'OFFRE DE SERVICES AUX HABITANTS ADAPTER L'OFFRE DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS

3.2.3 ASSURER LA QUALITÉ DE L'OFFRE SPORTIVE

action 3.2.3.1
**SOUTENIR LES
MANIFESTATIONS
ET LES SPORTIFS DE
NIVEAU NATIONAL ET
INTERNATIONAL**

objectifs :

- Soutenir les sportifs individuels ou collectifs amateurs de haut niveau rattachés à une fédération sportive lors d'une participation à des manifestations d'envergure nationale ou internationale
- Soutenir la tenue de manifestations sportives de haut niveau sur le territoire

Maître d'ouvrage
CCLLA

Partenaires principaux
Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS), Comité Régional Olympique et Sportif (CROS)

MODALITÉS & CALENDRIER

- Aide financière instruite sur dossier de candidature

COÛTS ESTIMATIFS

	Coût total	Participation CCLLA	
		Fonctionnement	Investissement
2020	5 000€	5 000€	
2021	5 000€	5 000€	
2022	5 000€	5 000€	

• **Impact autre orientation**
3.1 Soutenir l'animation et la vie sociale

Critères d'évaluation et de suivi
• **Nombre de sportifs accompagnés**
• **Retombées média**



PROJET DE TERRITOIRE
ACTE 1
2020-2022

www.loirelayonaubance.fr


LOIRE
LAYON AUBANCE

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES